

<http://clg-etienne-dolet-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article497>



Bourses de collège

- Pour les familles -

Date de mise en ligne : jeudi 14 septembre 2023

Copyright © Collège Etienne Dolet - Orléans - Tous droits réservés

Bourses de collège

Les dossiers de bourses de collège sont à déposer à compter du 1er septembre et jusqu'au 19 octobre 2023 : une fois cette date passée, il ne sera plus possible de déposer un dossier pour toute l'année scolaire !

Vous trouverez toutes les informations utiles sur cette [page officielle](#).

Le barème sera calculé en fonction de la situation qui apparaît sur l'**avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022**. Si vous venez pendant les permanences, merci de venir avec cet avis d'imposition car il est indispensable pour le dépôt de dossier.

La démarche en ligne est expliquée dans le document ci-dessous, si vous souhaitez faire une demande avec un formulaire papier, vous pouvez vous adresser au service de gestion du collège (Mme El Messaoudi).

Des permanences pour vous accompagner dans cette démarche vous seront proposées le jeudi 21 septembre de 16h30 à 18h30 au collège en salle multimédia, ainsi que le lundi 25 septembre aux mêmes horaires.